

HONORAIRES 2023 APPLICABLES AUX VENTES Type de biens Honoraires Maisons, Appartements, Terrains 5% TTC du prix Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%. HONORAIRES 2023 APPLICABLES AUX LOCATIONS SAISONNIÈRES Maisons, Appartements 25% TTC du loyer Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du locataire et incluent la T.V.A à 20%. HABILITATION ET GARANTIES Carte de Transaction professionnelle n° CPI 8304 2022 000 000 031 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Du Var à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce. Garanties Financières de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce sans manipulation de fonds, souscrit auprès de la SO.CA.F.26, av. de Suffren 75015 Paris

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%.